

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2022/12-1
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 15 Décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 10 Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, PAQUELET Damien, TATON Mélanie.

Absents excusés : CHEVRIER Fabrice, DESMARIS Christian, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine, PAGNEUX Mallory

Date de convocation : 07 Décembre 2022

Madame Amandine KONEY a été élue secrétaire de la séance.

COMMISSIONS FINANCES

Objet : Modification chèque de caution pour le ménage de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil qu'il est demandé à toute personne louant la salle polyvalente un chèque de caution de 100 € pour le ménage mal fait ou non fait.

Contenu du temps que l'agent passe à faire le ménage après certaines locations, Monsieur le Maire propose à son conseil de modifier le prix à 150 € pour les chèques de caution ménage.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTE le prix de 150 € pour le chèque de caution ménage.

CHARGE Monsieur le Maire de modifier le contrat de location.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

Point travaux

Monsieur l'adjoint au Maire fait le point concernant les travaux sur la commune.

Dénomination de rues

Monsieur le Maire informe son conseil qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Ainsi, Monsieur le Maire propose les noms suivants pour les 3 nouveaux lotissements :

- Lotissement le Tourbillon : Impasse du Tourbillon
- Lotissement le Clos Sylva : Impasse du Champ
- Lotissement de l'Etang : Impasse de l'Etang

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales ouvertes à la circulation
CHARGE Monsieur le Maire de sa mise en œuvre.

Location terrains communaux

Monsieur le Maire informe son Conseil que Madame GONNET Pascale prenant sa retraite, elle cesse l'exploitation des terrains communaux au « Vernay », au « Nansard » et « Aux Communaux ».

Monsieur le Maire précise qu'une affiche est parue en grille depuis le 16 septembre 2022 donnant la possibilité à chacun de faire connaître le souhait d'exploiter ces terrains à partir du 1^{er} Janvier 2023.

A ce jour, trois candidatures ont été reçues en mairie, une de Mr BESSARD Sébastien, intéressé par la parcelle A0285 « Au Nansard », une du GAEC de la Bouchardière, intéressé par les parcelles A0889 et A0250 « Au Vernay » et une du GAEC Ferme de Lusignat, intéressé par la parcelle A0892 « Aux Communaux ».

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'octroyer les terrains de Madame GONNET Pascale à Mr BESSARD Sébastien pour la parcelle A0285, au GAEC de la Bouchardière pour les parcelles A0889 et A0250 et au GAEC Ferme de Lusignat pour la parcelle A0892.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier et de signer tout document s'y référent.

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du relamping des écoles et de la cantine, la commune de CHEVROUX peut prétendre à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Cette subvention vise à soutenir financièrement les projets d'investissement des communes.

Pour cela, la mairie doit remplir et envoyer le dossier en Préfecture.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTE de transmettre un dossier de DETR à la Préfecture.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

LOTISSEMENT « LE TOURBILLON »

Monsieur le Maire informe son conseil que les 4 permis de construire ont été déposés pour le lotissement.

URBANISME

Dossiers en cours

5 Permis de construire ont reçu un avis favorable

- PC 001 102 22 D 0024 – Mr Billy JANNEQUIN – D1717 – Construction maison individuelle
- PC 001 102 22 D 0025 – Mr Denis RIDET– A1118 – Construction toit sur terrasse existante
- PC 001 102 22 D 0026 – Mr Swann GIRAUDO – D791 - Construction maison individuelle
- PC 001 102 22 D 0027 – Mme Laurianne PAURON – A1449 - Construction maison individuelle
- PC 001 102 22 D 0028 – Mr Louis DUCROUX – A1445 - - Construction maison individuelle

2 Déclarations préalable ont reçu un avis favorable

- DP 001 102 22 D 0035 – Mme Adeline SERRIER – D1703 – Mur de clôture
- DP 001 102 22 D 0036 – SCI BVS Investissement – D123 – Mur de clôture

COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

SCOT et PLUi

Monsieur le Maire informe son Conseil que les modifications du SCOT ont été approuvées, celui-ci est actif.

PLUi : avis de la commune

Délibération reportée au conseil municipal du mois de février.

COMMISSION COMMUNICATION, FETES ET CEREMONIES

Banquet de la Sainte Barbe

Monsieur le Maire demande à son conseil, leurs avis concernant le banquet. Le conseil a été satisfait.

Décorations de Noël

Monsieur le Maire informe son conseil que les décorations de Noël ont posées le mercredi 7 Décembre 2022.

Le Chevrouiti

Monsieur le Maire propose une réunion avec la commission le mardi 27 décembre 2022 à 19h00.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice	Excusé	KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	Excusée
DESMARIS Christian	Excusé	PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	Excusée
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	
FONTAINE Vanessa			

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2022/12-1
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX
Du 15 Décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 10 Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, PAQUELET Damien, TATON Mélanie.

Absents excusés : CHEVRIER Fabrice, DESMARIS Christian, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine, PAGNEUX Mallory

Date de convocation : 07 Décembre 2022

Madame Amandine KONEY a été élue secrétaire de la séance.

Objet : Dénomination et numérotation de rues

Monsieur le Maire informe son conseil qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Ainsi, Monsieur le Maire propose les noms et numéros ci-joint (voir tableau).

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

VALIDE les noms et numéros attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation.

Fait à CHEVROUX, le 15 Décembre 2022

La secrétaire de séance
Amandine KONEY

Le Maire
Dominique SAVOT



DENOMINATION ET NUMEROS DE RUES

LOTISSEMENT	NOMS DES RUES	NUMEROS
Lotissement du Tourbillon	Impasse du Tourbillon	Lot 1 : n° 16 Lot 2 : n° 48 Lot 3 : n° 76 Lot 4 : n° 90 Lot 5 : n°102 Lot 6 : n°142 Lot 7 : n° 139 Lot 8 : n° 67 Lot 9 : n° 45 Lot 10 : n° 19
Lotissement de l'Etang	Impasse de l'Etang	Lot 1 : n° 67 Lot 2 : n° 75 Lot 3 : n° 80 Lot 4 : n° 74 Lot 5 : n° 68
Lotissement le Clos Sylva	Impasse du Champ	Lot 1 : n° 16 Lot 2 : n° 24 Lot 3 : n° 50 Lot 4 : n° 80 Lot 5 : n°114 Lot 6 : n°115 Lot 7 : n° 73 Lot 8 : n° 45 Lot 9 : n° 19

Fait à CHEVROUX, le 15 Décembre 2022

La secrétaire de séance
Amandine KONEY

Le Maire
Dominique SAVOT



Accusé de réception en date du 19/12/2022
001-210101028-2022-00001-001-AI
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2022/12-2 (1/2)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX
Du 15 Décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 10 Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, PAQUELET Damien, TATON Mélanie.

Absents excusés : CHEVRIER Fabrice, DESMARIS Christian, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine, PAGNEUX Mallory

Date de convocation : 07 Décembre 2022

Madame Amandine KONEY a été élue secrétaire de la séance.

Objet : Location terrains communaux de Madame GONNET Pascale

Monsieur le Maire informe son Conseil que Madame GONNET Pascale prenant sa retraite, elle cesse l'exploitation des terrains communaux au « Vernay », au » Nansard » et « Aux Communaux ».

Monsieur le Maire précise qu'une affiche est parue en grille depuis le 16 septembre 2022 donnant la possibilité à chacun de faire connaître le souhait d'exploiter ces terrains à partir du 1^{er} Janvier 2023.

A ce jour, trois candidatures ont été reçues en mairie, une de Mr BESSARD Sébastien, intéressé par la parcelle A0285 « Au Nansard », une du GAEC de la Bouchardière, intéressé par les parcelles A0889 et A0250 « Au Vernay » et une du GAEC Ferme de Lusignat, intéressé par la parcelle A0892 « Aux Communaux ».

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'octroyer les terrains de Madame GONNET Pascale à Mr BESSARD Sébastien pour la parcelle A0285, au GAEC de la Bouchardière pour les parcelles A0889 et A0250 et au GAEC Ferme de Lusignat pour la parcelle A0892.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2022/12-2 (2/2)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX
Du 15 Décembre 2022

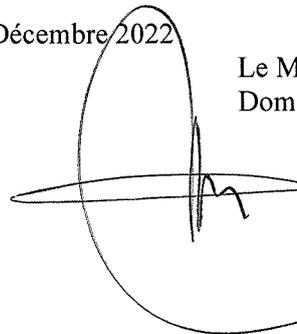
CHARGE Monsieur le Maire de prévenir Mr BESSARD Sébastien, le GAEC de la Bouchardière et le GAEC Ferme de Lusignat.

La secrétaire de séance
Amandine KONEY



Fait à CHEVROUX, le 15 Décembre 2022

Le Maire
Dominique SAVOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2022/12-3
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX
Du 15 Décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 10 Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, PAQUELET Damien, TATON Mélanie.

Absents excusés : CHEVRIER Fabrice, DESMARIS Christian, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine, PAGNEUX Mallory

Date de convocation : 07 Décembre 2022

Madame Amandine KONEY a été élue secrétaire de la séance.

Objet : Demande de subventions – Relamping écoles et cantine

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du relamping des écoles et de la cantine, la commune de CHEVROUX peut prétendre à différentes demandes de subventions. Ces subventions viseront à soutenir financièrement les projets d'investissement des communes.

Pour cela, la mairie doit remplir et envoyer les dossiers.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCÉPTE de transmettre les dossiers de demande de subvention.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

Fait à CHEVROUX, le 15 Décembre 2022

La secrétaire de séance
Amandine KONEY

Le Maire
Dominique SAVOT



Accusé de réception en préfecture
001-216161028-20221215-2022-12-3-AI
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2022/12-4
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX**

Du 15 Décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 10 Suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quinze décembre à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, KONEY Amandine, PAQUELET Damien, TATON Mélanie.

Absents excusés : CHEVRIER Fabrice, DESMARIS Christian, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine, PAGNEUX Mallory

Date de convocation : 07 Décembre 2022

Madame Amandine KONEY a été élue secrétaire de la séance.

Objet : Modification chèque de caution pour le ménage de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil qu'il est demandé à toute personne louant la salle polyvalente un chèque de caution de 100 € pour le ménage mal fait ou non fait.

Contenu du temps que l'agent passe à faire le ménage après certaines locations, Monsieur le Maire propose à son conseil de modifier le prix à 150 € pour les chèques de caution ménage.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTE le prix de 150 € pour le chèque de caution ménage.

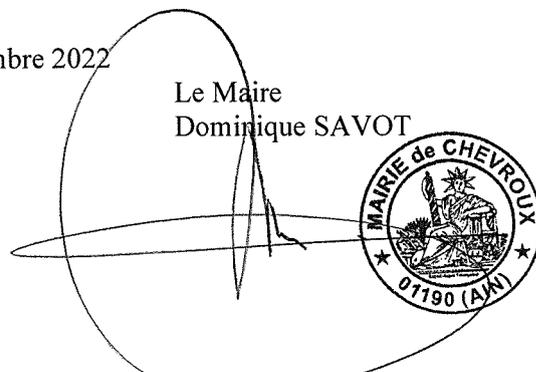
CHARGE Monsieur le Maire de modifier le contrat de location.

Fait à CHEVROUX, le 15 Décembre 2022

La secrétaire de séance
Amandine KONEY



Le Maire
Dominique SAVOT



Accusé de réception en préfecture
001-210101028-20221215-2022-12-04-AI
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022